



Rapport annuel de Swiss Olympic  
Exercice 2013 / Budget 2015

## TABLE DES MATIÈRES

Rapport annuel 2013 de Swiss Olympic	3
Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic et membres d'honneur	5
Société du Sport-Toto	6
<b>Rapport</b>	
Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	7
<b>Finances</b>	
Commentaire relatif aux comptes annuels 2013	9
Bilan au 31 décembre 2013	11
Compte de résultat 2013	12
Tableau des flux monétaires 2013	13
Preuve du capital des fonds et de l'association 2013	14
Annexe 2013 :	
1. Détails sur le bilan et le compte de résultat	15
2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes	21
3. Tableau des immobilisations corporelles	22
4. Tableau des provisions	23
Rapport d'activité 2013	24
Rapport de révision de PricewaterhouseCoopers SA	26
Commentaire relatif au budget 2015	27
Budget 2015	28
Détails Budget 2015	29
Attribution des voix de la 18 <sup>e</sup> Assemblée du Parlement du sport 2014	34

## IMPRESSUM

### Editeur

Swiss Olympic

### Rédaction

Swiss Olympic

### Imprimé

Imprimé sur du papier 100 % recyclé, climatiquement neutre

### Photo

Couverture : Giulia Steingruber (Keystone)

### Tirage/langues

120 D | 30 F

# Rapport annuel 2013

Swiss Olympic a entamé l'année 2013 avec un nouveau plan directeur et une nouvelle stratégie, développés en collaboration avec nos fédérations membres et approuvés en fin d'année par les organes compétents. De ces discussions avec les fédérations membres et les collaborateurs et de cette nouvelle stratégie ont en même temps émergé trois missions essentielles pour notre organisation :

1. Réorganisation de la direction des affaires,
2. Introduction d'un nouveau modèle de promotion avec un système de conventions sur les prestations,
3. Introduction d'une structure salariale.

## Réorganisation de la direction des affaires

La réorganisation de la direction des affaires était devenue nécessaire en raison de la nouvelle stratégie, et suite à la décision de Gian Gilli de ne plus reprendre ses fonctions de Responsable du département Sport de performance après la votation sur les Jeux Olympiques d'hiver Grisons 2022. Voici les changements majeurs de cette réorganisation :

- Organisation matricielle en fonction des processus-clés (« Sport de performance », « Ethique et Formation ») et des processus de support (« Marketing et Communication », « Finances et Services »)
- Création d'un secteur « Développement de l'entreprise »
- Séparation organisationnelle de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse d'avec le département « Marketing et Communication » et positionnements clairs
- Election de Ralph Stöckli pour succéder à Gian Gilli en tant que Responsable du département « Sport de performance » et Chef de Mission « Rio 2016 »

Les nouvelles fonctions ont toutes été attribuées par le biais de mutations internes, de façon à garantir la plus grande continuité possible.

En 2013, la nouvelle stratégie et les mesures en résultant ont conduit à une réduction des postes de l'organisation de l'ordre de 8.8 pour cent.

## Nouveau modèle de promotion et convention de prestations

Le nouveau plan directeur met en exergue le fait que Swiss Olympic reconnaît l'autonomie de ses fédérations membres et se définit comme un prestataire de services qui apporte à ses membres à la fois soutien et renforcement sur le long terme. En revanche, Swiss Olympic a clairement le leadership pour mener avec succès les missions olympiques. Pour atteindre ces objectifs, nous avons abandonné tout système de collaboration par projet ou de collaboration basée sur des données rétrospectives, pour nous diriger vers une collaboration orientée vers le long terme, tournée vers l'avenir et prenant en compte tous les potentiels en présence. Cette démarche permet en même temps de réduire la charge administrative et de parvenir à une sécurité élevée de la planification. Le nouveau modèle de promotion et les conventions de prestations sont élaborés selon les mêmes principes. Les conventions de prestations entre Swiss Olympic et les fédérations membres permettent de créer un véritable partenariat, car ce n'est pas l'argent qui est au centre des rencontres et des discussions mais bel et bien le service de conseil.

## Introduction d'une structure salariale

S'il est un thème qui nous a beaucoup occupés à l'interne, c'est bien celui de l'introduction d'une structure salariale. L'ensemble des fonctions a été examiné selon une méthode d'évaluation des postes de travail, et tous les collaborateurs ont reçu un nouveau contrat. Heureusement, tous les collaborateurs ont signé le nouveau contrat même s'il n'y a de loin pas eu que des gagnants.

## Gigathlon

Autre impact de la nouvelle stratégie : Les droits du Gigathlon ont été restitués à son inventeur, Peter Wirz AG. Le Gigathlon a connu dix éditions menées avec succès et a pu, du point de vue de Swiss Olympic, terminer en beauté en 2013 avec une météo splendide lors du One-Week-Gigathlon. Grâce également à la restitution des droits et à la dissolution du fonds du Gigathlon qui y est liée, les comptes sont extraordinairement bons, ce dont profitent largement les fédérations membres.

## Candidature Jeux Olympiques d'hiver Grisons 2022

Un point négatif en 2013 a été la défaite lors de la votation « Jeux Olympiques d'hiver Grisons 2022 ». Malgré un engagement intense et, de notre point de vue, des arguments percutants, la population grisonne n'a pas été convaincue par cette candidature. Les arguments des adversaires, basés sur le gigantisme et la protection de l'environnement, ont été manifestement mieux compris. Le point positif de la campagne est qu'elle a permis l'ouverture d'une discussion politique sur la signification du sport de performance. Suite à cela, l'Office fédéral du sport a été chargé, en collaboration avec les parties prenantes concernées, d'élaborer un concept de performance pour la Confédération. Celui-ci est actuellement en discussion au sein des instances politiques compétentes. Le concept de sport de performance de la Confédération est une grande opportunité pour le sport suisse. Ensemble, nous devons tout faire pour que ce concept soit adopté dans sa forme actuelle. Cela nous permettrait – au sport suisse, et donc aussi à nous tous – d'en tirer grandement profit.

# Rapport annuel 2013

## Candidature Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 à Lausanne

Suite à la décision négative de la population grisonne, le Conseil exécutif de Swiss Olympic devait décider s'il souhaitait proposer au Parlement du sport une candidature pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020. Avec Lausanne et Lucerne, le Conseil exécutif avait le choix entre deux excellents dossiers. Après une phase d'évaluation et d'intenses discussions, le Conseil exécutif a pris la décision de proposer la candidature de Lausanne au Parlement du sport. Le Parlement du sport a accepté la proposition à l'unanimité. L'année 2013 s'est déroulée sans « grands » Jeux Olympiques. Hormis la préparation intensive pour « Sochi 2014 », le « Festival olympique de la jeunesse européenne » (FOJE) a eu lieu sur la scène européenne. Les jeunes Suisses y ont remporté en tout sept médailles (3x l'or, 1x l'argent, 3x le bronze).

## Ethique et Formation

L'exercice écoulé a également été l'occasion de célébrer les dix ans du programme « cool and clean », dans le cadre du processus clé « Valeurs olympiques ». Ce programme très populaire s'est beaucoup développé au cours des dix dernières années, et il a largement contribué à asseoir la crédibilité du sport, dans un travail d'étroite collaboration avec les fédérations et les clubs. Un « contrôle d'éthique » a d'ailleurs été lancé pour permettre aux fédérations et aux clubs d'évaluer par eux-mêmes leurs points forts dans le domaine de l'éthique ainsi que les potentiels d'amélioration. Pour les manifestations sportives qui veulent s'améliorer dans le domaine de la durabilité, l'outil de planification « Profilevent » a été développé, ainsi qu'un guide basé sur les standards GRI (« Global Reporting Initiative ») en collaboration avec l'Office fédéral du sport.

## Comptes 2013

Les comptes 2013 font état d'une différence positive de CHF 3,95 millions par rapport au budget. Les principaux points comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

• Dissolution du fonds du Gigathlon	CHF 1,31 million
• Excédents du Sport-Toto	CHF 0,71 million
• Distribution des excédents du fonds Immobilisations financières à long terme	CHF 0,70 million
• Taxe sur la valeur ajoutée (déduction de l'impôt préalable 2013 et remboursement 2008-2012)	CHF 0,38 million
• Aide sportive (contribution d'encouragement moindre)	CHF 0,30 million
• Contributions aux fédérations 2012 (contre-passation)	CHF 0,21 million
• Divers écarts par rapport au budget	CHF 0,34 million

En partant de l'idée que le Parlement du sport va accepter la requête, les excédents de CHF 3,31 millions supplémentaires pour la période de planification du 1.1.2014 au 31.12.2016 (fédérations des sports d'été) et du 1.7.2014 au 30.6.2018 (fédérations des sports d'hiver) vont être versés aux fédérations. Les comptes clôtureraient ainsi avec un solde positif de CHF 0,15 million et non pas avec le déficit de CHF -0,49 million inscrit au budget.

Si ces CHF 3,31 millions sont réjouissants pour les fédérations membres, il est toutefois clair que le sport suisse a besoin de nettement plus d'argent pour avoir du succès aussi dans le futur. Cet argent ne peut pas provenir en premier lieu de l'économie privée car la taille de ce gâteau est limitée. Comme nous l'avons déjà mentionné, le concept de sport de performance de la Confédération offre une grande opportunité. Nous allons voir à l'avenir si notre plus grand bailleur de fonds, la Société du Sport-Toto, peut encore renforcer son soutien au sport suisse. La collecte de fonds en faveur des fédérations membres

sera l'une de nos tâches principales durant les années à venir.

Nous aimerions adresser ici nos remerciements aux fédérations pour leur collaboration extrêmement constructive. Nous pouvons aussi compter sur un excellent soutien de l'OFSP, de la Société du Sport-Toto et de nombreux autres partenaires. Et last but not least : un grand merci à tous les collaborateurs du secrétariat. 2013 a été une année très intense et pas toujours simple. Grâce à l'ouverture et au grand engagement des collaborateurs, nous avons pu mener à bien de façon constructive et efficace les processus cruciaux décrits ci-dessus.

Nous nous réjouissons de relever les défis à venir ensemble avec nos fédérations membres.

# Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic

Etat : 31. 12. 2013

<b>Jörg Schild</b>	Président de Swiss Olympic Commission de sélection pour les Jeux Olympiques Société du Sport-Toto (comité directeur) Comité consultatif Swiss Olympic Academy (présidence) Conseil de fondation de l'Aide sportive Conseil de fondation de la Maison du Sport (vice-président)	<b>Franz Stämpfli-Glatthard</b>	Commission Contrôle (présidence)
<b>Stephan Netzle</b>	Vice-président de Swiss Olympic Société du Sport-Toto Commission de sélection pour les Jeux Olympiques	<b>Urs Winkler</b>	Société du Sport-Toto
<b>Adrian Amstutz</b>	Société du Sport-Toto	<b>Peter Zahner</b>	Société du Sport-Toto
<b>Roger Cadosch</b>	Commission des athlètes	<b>Patrick Baumann</b>	Membre du CIO
<b>Bernhard Koch</b>	Représentant des cantons Société du Sport-Toto (comité directeur)	<b>Joseph S. Blatter</b>	Membre du CIO
<b>Thomas Lambert</b>	Commission des athlètes	<b>René Fasel</b>	Membre du CIO Société du Sport-Toto
<b>Anne-Sylvie Monnet</b>		<b>Gian-Franco Kasper</b>	Membre du CIO
<b>Sergio Pesenti</b>	Commission Contrôle Société du Sport-Toto (comité directeur)	<b>Denis Oswald</b>	Membre du CIO pour la Suisse
<b>Matthias Remund</b>	Représentant de la Confédération Conseil de fondation de l'Aide sportive		
<b>Jürg Stahl</b>	Commission Contrôle Société du Sport-Toto		
<b>René Stammbach</b>	Société du Sport-Toto		

## Membres d'honneur de Swiss Olympic

### Président honoraire de Swiss Olympic

Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral

### Membres d'honneur (par ordre d'ancienneté)

Karl Erb  
Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale  
Gustav Engeler  
Daniel Plattner  
Flavio Cotti, ancien conseiller fédéral  
René Burkhalter  
Dr Walter Kägi

Heinz Keller  
Marco Blatter  
Joseph S. Blatter  
Denis Oswald  
Samuel Schmid, ancien conseiller fédéral  
Gian-Franco Kasper  
René Fasel

# Le plus important promoteur du sport suisse

## Société du Sport-Toto – 25 mio pour le sport suisse

Tout a commencé par les paris sportifs. Ces paris, réalisés pour la première fois il y a plus de 75 ans, ont établi un modèle de soutien qui jusqu'à présent, n'a rien perdu ni de son succès, ni de son importance : Les recettes des jeux de loterie sont directement versés dans des projets d'utilité publique, comme c'est le cas dans le sport également. Depuis sa création, la Société du Sport-Toto (SST) compte parmi les plus importants promoteurs nationaux du sport. Et c'est grâce à leur engagement que les sportifs suisses fêtent d'innombrables succès en Suisse comme à l'étranger.

En 2007, la Société du Sport-Toto a confié la réalisation des opérations de loteries et paris sportifs aux sociétés nationales de loterie, Swisslos et Loterie Romande. La SST continue encore et toujours à promouvoir le sport suisse et reverse une partie des bénéfices nets des sociétés de loterie aux associations sportives nationales. La part du lion est attribuée à Swiss Olympic. Cette année également, l'organisation peut se réjouir d'un chèque d'une valeur de 25 millions de francs. Les fonds sont essentiellement versés aux 84 associations membres, qui avec ces contributions, soutiennent les sportifs suisses de haut niveau et de la nouvelle génération, et financent la formation et le perfectionnement des sportifs et de leurs entraîneurs.



Le directeur de la Société du Sport-Toto, Roger Hegi (à gauche) et Jörg Schild, président de Swiss Olympic



# Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

## I. Données et faits

### 1. Aperçu général

Pendant la période sous revue allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD) a ouvert 24 nouvelles procédures de dopage et a rendu une décision dans 27 procédures. Étant donné que la période sous revue ne correspond plus à celle des années précédentes, aucune comparaison directe n'est possible. Cependant, il faut s'attendre à une nouvelle augmentation des cas puisque la CD n'a encore jamais rendu autant de jugements en une seule année qu'en 2013.

### 2. Spécialités sportives concernées

Pour ce qui est des nouvelles procédures ouvertes, les cas traités par la CD ont concerné quatre athlètes pratiquant l'américain football, trois footballeurs, deux cyclistes/vététistes et deux tireurs. La CD a dû examiner un cas dans les spécialités sportives suivantes : boxe, handbike, Inline Hockey, judo, karaté, course d'orientation, rugby, natation, taekwondo, danse, tennis, tennis de table et wushu. Dans 19 cas, des hommes ont été incriminés tandis que 5 cas ont concerné des femmes.

### 3. Substances et accusation de dopage

C'est une fois de plus le cannabis qui figure en tête de liste des accusations de dopage traitées par la CD (neuf procédures), même si depuis le 11 mai 2013, un seuil nettement plus élevé de concentration de cannabis à partir duquel une infraction est considérée comme du dopage a été fixé. A la deuxième place suivent cinq procédures qui sont en lien avec la commande de diverses substances interdites via internet, les autorités douanières

ayant en plus découvert un large éventail de substances dans les envois saisis (e.a. anabolisants et hormones). Deux athlètes ont eu à répondre devant la CD d'une perfusion de fer interdite. Dans deux cas, des athlètes ont déposé un recours devant la CD contre le refus d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT). La CD a également traité des cas concernant les substances suivantes : 19-norandrostérone, 19-norétiocholanolone, cocaïne, nicéthamide, octopamine et sibutramine; elle a aussi traité une infraction à l'obligation d'annonce.

### 4. Sanctions

Dans les cas concernant le cannabis, en s'appuyant comme les années précédentes sur la possibilité de prononcer une sanction flexible, des suspensions allant de trois mois à deux ans ont été infligées. Un cas avec du cannabis n'a pas eu de suite étant donné que la concentration de cannabis mesurée était inférieure au nouveau seuil.

Dans les autres cas, par rapport aux années précédentes, on a sous les yeux un tableau intéressant : La CD a certes infligé à plusieurs reprises la suspension habituelle de deux ans, mais elle s'en est dans quelques cas fortement distancée. On peut surtout mentionner le cas d'un cycliste qui avait déjà à répondre devant la CD pour la troisième fois et qui a été condamné à une suspension de huit ans pour récidive. Fondamentalement, il aurait été aussi possible de lui infliger une suspension à vie, mais la CD y a renoncé entre autres parce qu'elle a estimé que la faute n'était pas gravissime dans les cas précédents. Dans une autre procédure, la CD a suspendu un boxeur

pour une durée de trois ans. Dans ce cas, la suspension habituelle a été augmentée d'une année en raison de circonstances aggravantes au sens de l'art. 10.6 du statut concernant le dopage, car l'athlète incriminé, malgré la confiscation par la douane d'un envoi de testostérone qui lui était adressé, a de nouveau commandé, cette fois avec succès, puis consommé les mêmes substances.

Dans quatre cas, la procédure a abouti à un acquittement (partiel) (football, athlétisme, natation). Deux de ces acquittements concernaient une méthode interdite figurant sur la liste des interdictions (M 2.2) : Les athlètes ont chacune reçu de leur médecin une perfusion de fer de plus de 50 ml/6 heures sans avoir fourni de justification selon la liste des interdictions (hospitalisation/examen clinique). Dans les deux cas, la CD est parvenue à la conclusion que, dans ces cas particuliers, les athlètes n'avaient pas commis de faute étant donné qu'elles avaient fait tout leur possible pour ne pas enfreindre les règles anti-dopage et qu'elles pouvaient partir de l'idée que leurs médecins étaient au courant de ces règles.

<sup>1</sup> La période sous revue concernant le travail de la CD comprend désormais toute l'année précédente et couvre ainsi la même période que les autres contributions dans le présent rapport.

# Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

Dans quatre autres cas, la procédure a été arrêtée, la CD n'a pas traité la plainte parce que la responsabilité de la CD n'était pas (plus) reconnue (cyclisme), le statut concernant le dopage pas applicable aux athlètes (karaté, cyclisme) ou qu'Antidoping Suisse avait déposé une demande d'arrêt de la procédure (tir). Les deux recours contre une décision concernant une AUT non accordée ont été déboutés par la CD (tir) ou abandonnés car sans objet (mountain bike). Trois des cas nouvellement ouverts étaient encore en suspens au 31 décembre 2013.

## 5. Durée des procédures

La durée moyenne des procédures déjà jugées était d'environ dix semaines, elle a donc à nouveau légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Deux décisions ont été prises en 2014 seulement. Un autre cas était, au moment de la rédaction de ce rapport, en suspens depuis plus d'un an. En effet, la procédure avait été suspendue pour quelques mois afin de permettre à l'athlète, au sens de la règle du repentir, de collaborer avec Antidoping Suisse et d'apporter un soutien important lors de la découverte ou de la détection d'une autre violation des règles antidopage.

## 6. Acceptation

Un cas ouvert en 2011, jugé par la CD en 2012, puis porté par l'athlète devant le « Tribunal Arbitral du Sport » (TAS), a été confirmé par ce dernier. Le tribunal fédéral n'est pas entré en matière sur l'appel qui a été fait suite à ce jugement. Dans aucun cas jugé par la CD en

2013, il n'y a eu d'appel devant le TAS. Antidoping Suisse a cependant déposé un recours dans l'un des cas de cannabis dans une procédure simplifiée, moyennant quoi la CD a dû traiter le cas avec une cour ordinaire statuant à trois juges et augmenter à deux ans la sanction de trois mois prononcée par le juge unique.

## II. Perspectives

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le règlement de procédure modifié de la CD, qui prévoit quelques nouvelles dispositions afin de rendre les procédures plus efficaces, est entré en vigueur. En 2014, le Parlement du sport va ensuite se prononcer sur le nouveau statut concernant le dopage qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et qui est fortement lié aux formulations de la révision du code mondial antidopage (WADA). Un changement important concerne la règle de suspension qui a été portée à quatre ans en cas de dopage délibéré déjà lors de la première violation. L'application pratique selon les principes constitutionnels devra encore être démontrée.

---

<sup>2</sup> Voir le rapport annuel de l'année précédente.



# Commentaire relatif aux comptes annuels 2013

## Remarque liminaire

2013 a été très fortement marqué par des excédents non budgétés ainsi que par des différences dans certaines positions du budget pour un montant total de CHF 3,95 millions. Ces excédents pas directement destinés à des fins déterminées ont eu pour conséquence que le résultat est nettement plus positif que prévu. En raison de cette évolution, CHF 3,31 millions de ces excédents ont été provisionnés pour le financement du nouveau modèle de promotion des fédérations. Les comptes 2013 clôturent avec un bénéfice de CHF 0,15 million, soit CHF 0,64 million de mieux que budgété. Les différences ayant une influence sur le résultat sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	En millions de CHF
<b>Résultat annuel (avant excédents et différences)</b>	<b>-0.49</b>
Fonds Gigathlon / Fonds mise en œuvre – dissolution	1.31
Sport-Toto / contribution excédent	0.71
Fonds Immobilisations financières à long terme – versement selon le règlement du fonds	0.70
Taxe sur la valeur ajoutée – déduction des impôts prélabables 2013 / remboursement 2008–2012	0.38
Aide sportive – réduction de la contribution d'encouragement	0.30
Contributions versées aux fédérations 2012 – contre-passation de contributions non utilisées	0.21
Diverses différences par rapport au budget	0.34
<b>Résultat annuel après excédents et différences</b>	<b>3.95</b>
Régularisation en faveur du financement du nouveau modèle de promotion des fédérations	-3.31
<b>Résultat annuel 2013 – indiqué</b>	<b>0.15</b>

## Commentaires

### Produits

Les subventions de la Confédération correspondent à la convention de prestations 2013 qui résulte de la convention de coopération de décembre 2006 établie entre le DDPS et Swiss Olympic pour la période 2011 à 2014. L'OFSP0 a ajouté en 2013 une convention de prestations supplémentaire qui a augmenté de CHF 0,52 million la subvention de la Confédération, ce qui explique la différence par rapport au budget. Ce montant supplémentaire a permis de soutenir les travaux dans les fédérations pour l'élaboration de concepts de promotion de la relève (les charges sont indiquées sous charges fédération / rubrique promotion de la relève).

La contribution de la Société du Sport-Toto est à nouveau nettement plus élevée que ce qui était prévu. La valeur se monte à environ CHF 25,31 millions et dépasse le budget de CHF 0,71 million.

Les recettes publicitaires à hauteur de CHF 2,47 millions contiennent également des prestations en nature qui équivalent à CHF 1,01 million. La contre-valeur des prestations en nature est saisie dans les postes de charges pour les mêmes montants.

En raison d'un partenariat non conclu avec les CFF, les recettes publicitaires sont inférieures de CHF 0,26 million au montant indiqué au budget de CHF 2,74 millions.

La rubrique « Prestations de services » englobe les recettes provenant des programmes du département « Ethique et Formation » ainsi que des compensations de prestations. Celles-ci sont inférieures de CHF 2,25 millions au montant escompté de CHF 7,09 millions. La rubrique « Programmes Ethique et Formation » comprend les subventions du Fonds de prévention du tabagisme (FPT) pour le programme de prévention « cool and clean » 2013–2016, lesquelles financent intégralement les coûts du programme et de personnel et qui sont saisies au niveau des charges du secteur des départements/projets. En raison de reports de coûts de programmes budgétés en 2013 sur les années 2014 à 2016, les recettes provenant du FPT ont été corrigées d'environ CHF 1,70 million. Les réimputations de charges de personnel concernent le Gigathlon, la Maison du Sport, l'Aide sportive, Swiss Olympic Volunteer ainsi que les services IT pour les fédérations et les organisations proches.

L'augmentation de CHF 0,34 million par rapport à la valeur budgétée au titre des produits d'exploitation divers résulte de coûts de personnel et de matériel réimputés à l'Association Grisons 2022.

Le résultat financier comprend le produit issu du Fonds « Immobilisation financières à long terme » de CHF 0,27 million ainsi que le résultat net de gains et pertes de cours réalisés sur les positions en monnaies étrangères. Le résultat financier est supérieur de CHF 0,06 million par rapport au résultat escompté en raison de produits des titres plus élevés que prévu.

### Charges

Les contributions versées aux fédérations en 2013 s'élèvent à CHF 25,53 millions et sont supérieures de CHF 3,58 millions au budget fixé à CHF 21,95 millions. L'augmentation est liée à la régularisation des excédents pour le financement du nouveau modèle de promotion des fédérations 2014–2018 aux dépens des comptes 2013.

# Commentaire relatif aux comptes annuels 2013

Les versements aux athlètes s'élèvent à CHF 0,86 million et sont inférieurs de CHF 0,19 million au budget. Les contributions aux résultats s'établissent à CHF 0,36 million et sont de CHF 0,11 million supérieures à ce qui avait été prévu. Swiss Olympic et l'Aide sportive ont versé en tout des contributions d'encouragement pour un montant budgété à CHF 2,50 millions. Swiss Olympic a contribué à hauteur de CHF 0,50 million, ce qui est inférieur de CHF 0,30 million au budget.

Les charges du secteur des départements/projets ont baissé de CHF 1,70 million en 2013 et s'élèvent à CHF 18,50 millions. Les différences résultent entre autres de charges de personnel en baisse ainsi que de différences dans les départements « Sport de performance » et « Marketing et Communication » provenant de réductions de coûts ou de projets non réalisés ainsi que dans les dépenses de matériel « Commissions et Direction » en raison de coûts en relation avec la stratégie et les projets de Swiss Olympic.

Le non a stoppé la candidature olympique Grisons 2022 et l'Association Grisons 2022 est en cours de dissolution. La convention entre les parties Confédération, cantons/communes et Swiss Olympic prévoit une répartition égale des coûts de la candidature. Les coûts de matériel s'élèvent en 2013 à CHF 0,39 million (inscription à la rubrique « Candidature aux Jeux Olympiques en Suisse »). Après la prise en compte des coûts de personnel et de matériel imputés à l'association de CHF 0,29 million (inscription rubrique « Produits d'exploitation divers »), la somme de CHF 0,10 million net est inscrite au débit des comptes 2013.

Les charges Antidoping Suisse représentent la contribution contractuelle annuelle. L'administration de la taxe sur la valeur ajoutée a décidé avec effet rétroactif pour l'année 2013 que la contribution de Swiss Olympic à Antidoping Suisse n'est plus soumise à la taxe sur la valeur ajoutée et qu'ainsi, Swiss Olympic ne peut plus faire valoir de déduction d'impôt préalable. Il en résulte une différence de CHF 0,14 million par rapport au budget.

Les charges du secteur des services sont indiquées avec les frais de personnel réimputés. Par conséquent, les coûts de personnel ont été réduits dans les différents départements. Les charges moins élevées de CHF 0,29 million par rapport au budget résultent d'une réimputation moindre à l'Aide sportive (passage de collaborateurs à l'Aide sportive).

Dans la rubrique « Autres résultats », les montants saisis sous « Produits hors exploitation », comme indiqués dans le tableau, sont ceux correspondant au versement du Fonds Immobilisations financières à long terme, aux remboursements d'impôts sur la valeur ajoutée et aux contre-passations de contributions aux fédérations en 2012.

## Swiss Olympic Association

Roger Schnegg  
Directeur

Reto Heini  
Responsable du dép.  
Finances & Services

# Bilan

en CHF

	Détails	au 31.12.2013	%	au 31.12.2012	%
<b>ACTIFS</b>					
<b>Actif circulant</b>		<b>19'709'565</b>	<b>36.4</b>	<b>17'744'859</b>	<b>31.7</b>
Liquidités	<b>1.1</b>	12'661'956	23.4	9'683'209	17.3
Créances	<b>1.2</b>	5'885'942	10.9	5'113'735	9.1
Comptes de régularisation actifs		1'161'667	2.1	2'947'915	5.3
<b>Actif immobilisé</b>		<b>8'918'043</b>	<b>16.5</b>	<b>8'438'974</b>	<b>15.1</b>
Immobilisations corporelles meubles	<b>3.1</b>	82'498	0.2	151'247	0.3
Immobilisations corporelles non meubles	<b>3.3</b>	3'600'000	6.6	3'600'000	6.4
Placements financiers et participations	<b>1.3</b>	5'032'248	9.3	4'458'220	8.0
Immobilisations incorporelles	<b>3.2</b>	203'297	0.4	229'507	0.4
<b>Capital affecté</b>	<b>1.4</b>	<b>25'550'267</b>	<b>47.1</b>	<b>29'744'820</b>	<b>53.2</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>54'177'875</b>	<b>100</b>	<b>55'928'653</b>	<b>100</b>
<b>PASSIFS</b>					
<b>Engagements à court terme</b>		<b>11'381'311</b>	<b>21.0</b>	<b>10'902'424</b>	<b>19.5</b>
Autres engagements à court terme	<b>1.5</b>	1'242'451	2.3	3'142'612	5.6
Engagements financiers à court terme		-	-	1'200'000	2.1
Comptes de régularisation passifs	<b>1.6</b>	10'138'860	18.7	6'559'812	11.7
<b>Engagements à long terme</b>		<b>4'310'000</b>	<b>8.0</b>	<b>2'500'000</b>	<b>4.5</b>
Autres engagements à long terme	<b>1.7</b>	4'310'000	8.0	2'500'000	4.5
<b>Capital des fonds</b>		<b>25'550'267</b>	<b>47.1</b>	<b>29'744'821</b>	<b>53.2</b>
Fonds Gigathlon	<b>Preuve du capital du fonds</b>	-	-	4'266'913	7.6
Fonds Mise en œuvre	<b>Preuve du capital du fonds</b>	-	-	1'501	0.0
Fonds Immobilisations financières à long terme	<b>Preuve du capital du fonds</b>	25'550'267	47.1	25'476'407	45.6
<b>Capital de l'association</b>		<b>12'936'297</b>	<b>23.9</b>	<b>12'781'407</b>	<b>22.8</b>
Capital de l'association	<b>Preuve du capital de l'association</b>	12'781'407	23.6	13'499'548	24.1
Résultat annuel		154'890	0.3	-718'141	-1.3
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>54'177'875</b>	<b>100</b>	<b>55'928'653</b>	<b>100</b>

# Compte de résultat 2013

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

en CHF

	Détails	Comptes 2013	%	Comptes 2012	%	Budget 2013	%
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>2.1</b>	<b>44'317'950</b>	<b>100</b>	<b>46'260'195</b>	<b>100</b>	<b>45'049'300</b>	<b>100</b>
Charges du secteur des fédérations	2.2	-25'530'068	-58	-22'948'717	-50	-21'751'000	-50
Charges du secteur des sportifs	2.3	-860'000	-2	-1'268'660	-3	-1'050'000	-4
Charges du secteur des départements/projets	2.4	-18'493'711	-42	-20'889'522	-45	-20'398'700	-46
Charges du secteur des services	2.5	-1'567'034	-3	-1'658'595	-3	-1'860'300	-3
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>-2'132'863</b>	<b>-5</b>	<b>-505'299</b>	<b>-1</b>	<b>-10'700</b>	<b>-3</b>
Amortissements		-276'675	-1	-287'606	-1	-330'000	-1
Déductions des impôts préalables		-273'758	-1	-409'789	-1	-500'000	-1
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>		<b>-2'683'296</b>	<b>-7</b>	<b>-1'202'694</b>	<b>-3</b>	<b>-840'700</b>	<b>-5</b>
Résultat financier	2.6	358'314	1	362'680	1	293'000	1
Autres résultats	2.7	1'174'311	3	121'873	0	55'000	1
<b>Résultat avant résultat des fonds</b>		<b>-1'150'671</b>	<b>-3</b>	<b>-718'141</b>	<b>-2</b>	<b>-492'700</b>	<b>-3</b>
Résultat des fonds		1'305'561	3	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>		<b>154'890</b>	<b>0</b>	<b>-718'141</b>	<b>-2</b>	<b>-492'700</b>	<b>-3</b>

# Tableau des flux monétaires

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

en CHF

	2013	2012
<b>Flux monétaires provenant de l'exploitation</b>		
<b>Résultat annuel avant dissolution des fonds affectés</b>	<b>-1'150'671</b>	<b>-718'141</b>
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations corporelles	102'329	116'141
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations incorporelles	174'345	171'464
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations financières	73'249	1'263'621
Dissolution des fonds affectés	1'305'561	-
Charges financières	92'367	137'215
Produit financier	-450'681	-499'895
<b>Modification du capital de roulement net de l'exploitation</b>		
Augmentation/diminution des créances	-772'208	1'415'735
Diminution/augmentation des comptes de régularisation actifs	1'786'249	-1'607'059
Diminution autres engagements à court terme	-1'900'161	-53'916
Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs	3'579'046	-3'149'371
Augmentation autres engagements à long terme	1'810'000	2'500'000
<b>Revenus nets d'exploitation</b>	<b>4'649'426</b>	<b>-424'206</b>
Paiement des intérêts produits	-45'984	-39'084
Paiement des intérêts perçus	391'049	308'143
<b>Total flux monétaires provenant de l'exploitation</b>	<b>4'994'491</b>	<b>-155'147</b>
<b>Flux monétaires de l'activité d'investissement</b>		
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-33'580	-85'067
Investissements en immobilisations financières	-964'484	-1'569'083
Désinvestissements en immobilisations financières	330'456	401'609
Investissements en immobilisations incorporelles	-148'136	-313'617
<b>Total flux monétaires de l'activité d'investissement</b>	<b>-815'744</b>	<b>-1'566'158</b>
<b>Flux monétaire de l'activité de financement</b>		
Augmentation/diminution des engagements financiers à court terme	-1'200'000	1'200'000
<b>Total flux monétaires de l'activité de financement</b>	<b>-1'200'000</b>	<b>1'200'000</b>
<b>Diminution/augmentation nette du fonds «Argent et moyens liés à l'argent»<sup>1</sup></b>	<b>2'978'747</b>	<b>-521'305</b>
<b>Mouvements du fonds «Argent et moyens liés à l'argent»<sup>1</sup></b>		
Encaisse du fonds «Argent et moyens liés à l'argent» <sup>1</sup> au début de l'année	<b>9'683'209</b>	<b>10'204'514</b>
Augmentation/diminution nette du fonds «Argent et moyens liés à l'argent» <sup>1</sup>	2'978'747	-521'305
<b>Encaisse du fonds «Argent et moyens liés à l'argent»<sup>1</sup> à la fin de l'année</b>	<b>12'661'956</b>	<b>9'683'209</b>

<sup>1</sup> L'état du fonds «Argent et moyens liés à l'argent» est composé de liquidités.

# Preuve du capital des fonds et de l'association 2013

en CHF

Capital des fonds	Fonds Gigathlon	Fonds Mise en œuvre	Fonds Immobilisations financières à long terme	Total
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	<b>3'350'359</b>	<b>410'336</b>	<b>24'145'987</b>	<b>27'906'682</b>
Affectation	4'438'791	325'000	-	4'763'791
Produits internes	4'675	220	525'302	530'197
Utilisation	-3'526'912	-734'055	-169'300	-4'430'267
Correction de valeur	-	-	974'418	974'418
Dissolution	-	-	-	-
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>4'266'913</b>	<b>1'501</b>	<b>25'476'407</b>	<b>29'744'821</b>
Affectation	-	-	-	-
Produits internes	3'459	-	380'895	384'354
Utilisation	-2'966'155	-157	-971'700	-3'938'012
Correction de valeur	-	-	664'665	664'665
Dissolution	-1'304'217	-1'344	-	-1'305'561
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25'550'267</b>	<b>25'550'267</b>

## Description des fonds :

### Fonds Gigathlon

Conformément au règlement du fonds du 30 novembre 2014, un fonds en faveur de futures manifestations du Gigathlon est géré dans les comptes de l'organisation sous le nom de « Fonds Gigathlon ». Swiss Olympic ayant renoncé à continuer de l'organiser, les droits ont été rendus à l'agence publicitaire Peter Wirz AG. Pour cette raison, le 29 novembre 2013, le Parlement du sport a décidé de dissoudre le « Fonds Gigathlon ».

### Fonds de mise en œuvre Swiss Olympic Top Partner et Swiss Olympic Leading Partner

Conformément au règlement du fonds du 29 février 2008, le fonds de mise en œuvre « Swiss Olympic Top Partner et Swiss Olympic Leading Partner » en faveur d'une communication commune dans le cadre des Jeux Olympiques est géré dans les comptes de Swiss Olympic. Le 29 novembre 2013, le Parlement du sport a décidé la dissolution du « Fonds de mise en œuvre ».

### Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Conformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé « Immobilisations financières à long terme » vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget. La fortune du fonds correspond au solde au 31.12.

La fortune du fonds est constituée à la suite d'une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de CHF 20 millions à la date critère du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic. La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à CHF 25 millions. La partie qui dépasse ce plafond est versée aux fédérations membres.

## Capital de l'association

<b>Etat au 31 décembre 2011 Swiss Olympic Association</b>	<b>13'499'548</b>
Résultat annuel 2012 Swiss Olympic Association	-718'141
<b>Etat au 31 décembre 2012 Swiss Olympic Association</b>	<b>12'781'407</b>
Résultat annuel 2013 Swiss Olympic Association	154'890
<b>Etat au 31 décembre 2013 Swiss Olympic Association</b>	<b>12'936'297</b>



# Annexe 2013

## 1. Détails sur le bilan

	au 31.12. 2013	%	au 31.12. 2012	%
<b>1.1 Liquidités</b>	<b>12'661'956</b>	<b>100</b>	<b>9'683'209</b>	<b>100</b>
Caisse	6'676	0.1	7'961	0.1
Banques (y compris Postfinance SA)	12'655'280	99.9	9'675'248	99.9

	au 31.12. 2013	%	au 31.12. 2012	%
<b>1.2 Créances</b>	<b>5'885'942</b>	<b>100</b>	<b>5'113'735</b>	<b>100</b>
Créances de livraisons et prestations général	466'630	7.9	245'536	4.8
Créances de livraisons et prestations fédérations	116'479	2.0	261'477	5.1
Créances de livraisons et prestations personnes proches	891'385	15.1	906'420	17.7
./. Du croire	-276'084	-4.7	-137'159	-2.7
Prêts à court terme	3'300'000	56.1	3'400'000	66.5
Impôt anticipé	30'247	0.5	34'861	0.7
Créance envers le Fonds Immobilisations financières à long terme	5'000	0.1	402'600	7.9
Créance envers le Fonds Gigathlon	1'352'285	23.0	-	-

	au 31.12. 2013	%	au 31.12. 2012	%
<b>1.3 Immobilisations financières</b>	<b>5'032'248</b>	<b>100</b>	<b>4'458'220</b>	<b>100</b>
UBS Asset Management	3'961'742	78.7	3'893'220	87.3
Créance Antidoping Suisse	50'000	1.0	50'000	1.1
Prêts Association GR2022	1'630'506	32.4	1'200'000	26.9
Prêts à long terme aux fédérations	470'000	9.3	430'000	9.6
Autres immobilisations financières envers des personnes proches	140'000	2.8	145'000	3.3
Participation swiss-sport.ch marketing ag	100'000	2.0	-	-
Correction de valeur sur les immobilisations financières	-1'320'000	-26.2	-1'260'000	-28.3

# Annexe 2013

## 1. Détails sur le bilan

	au 31.12. 2013	%	au 31.12. 2012	%
<b>1.4 Capital affecté</b>	<b>25'550'267</b>	<b>100</b>	<b>29'744'821</b>	<b>100</b>
<b>Fonds Gigathlon</b>	-	-	<b>4'266'912</b>	<b>14.4</b>
Liquidités	-	-	2'813'415	9.5
Créances	-	-	1'702'607	5.7
./. Engagements	-	-	-249'110	-0.8
<b>Fonds Mise en œuvre « SO Top Partner » et « Leading Partner »</b>	-	-	<b>1'501</b>	<b>0.0</b>
Liquidités	-	-	1'424	0.0
Créances	-	-	77	0.0
<b>Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic</b>	<b>25'550'267</b>	<b>100</b>	<b>25'476'408</b>	<b>85.6</b>
Liquidités	1'207'042	4.7	1'049'901	3.5
UBS Asset Management – Dépôt	24'151'660	94.5	24'369'524	81.9
Créances	191'565	0.8	347'308	1.2
./. Engagements	-	-	-290'325	-1.0

	au 31.12. 2013	%	au 31.12. 2012	%
<b>1.5 Autres engagements à court terme</b>	<b>1'242'451</b>	<b>100</b>	<b>3'142'612</b>	<b>100</b>
Engagements à court terme de livraisons et prestations général	1'064'595	85.7	1'944'169	61.9
Engagements à court terme de livraisons et prestations fédérations	57'736	4.6	1'192'553	37.9
Engagements à court terme de livraisons et prestations personnes proches	120'121	9.7	5'890	0.2

	au 31.12. 2013	%	au 31.12. 2012	%
<b>1.6 Compte de régularisation passifs</b>	<b>10'138'860</b>	<b>100</b>	<b>6'559'812</b>	<b>100</b>
Compte de régularisation passifs général	3'145'684	31.0	1'382'834	21.1
Compte de régularisation passifs fédérations	6'982'936	68.9	5'036'868	76.8
Compte de régularisation passifs personnes proches	10'240	0.1	140'110	2.1

	au 31.12. 2013	%	au 31.12. 2012	%
<b>1.7 Autres engagements à long terme</b>	<b>4'310'000</b>	<b>100</b>	<b>2'500'000</b>	<b>100</b>
Engagements à long terme fédérations	4'310'000	100.0	2'500'000	100.0

Au 31 décembre 2013, les moyens affectés en faveur de la promotion des fédérations se montaient à CHF 5,81 millions. La part à court terme de CHF 1,5 million est comprise dans le compte de régularisation passifs fédérations.

# Annexe 2013

## 1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2013	%	Comptes 2012	%	Budget 2013	%
<b>2.1 Produit d'exploitation</b>	<b>44'317'950</b>	<b>100</b>	<b>46'260'195</b>	<b>100</b>	<b>45'049'300</b>	<b>100</b>
<b>Cotisations des membres</b>	<b>56'040</b>	<b>0.1</b>	<b>55'560</b>	<b>0.1</b>	<b>56'000</b>	<b>0.1</b>
<b>Subventions de la Confédération</b>	<b>10'820'000</b>	<b>24.4</b>	<b>10'250'000</b>	<b>22.2</b>	<b>10'300'000</b>	<b>22.9</b>
Confédération : fédérations sportives	4'000'000	9.0	4'000'000	8.6	4'000'000	8.9
Confédération : sport de performance de l'élite et de la relève	2'700'000	6.1	2'100'000	4.6	2'700'000	6.0
Confédération écoles conciliant sport et études	600'000	1.4	600'000	1.3	600'000	1.3
Confédération promotion de la relève	520'000	1.2	550'000	1.2	-	-
Confédération : projets d'encouragement du sport / manifestations sportives de grande envergure	3'000'000	6.8	3'000'000	6.5	3'000'000	6.7
<b>Subventions de la Société du Sport-Toto</b>	<b>25'308'312</b>	<b>57.1</b>	<b>25'394'670</b>	<b>54.9</b>	<b>24'600'000</b>	<b>54.6</b>
<b>Contributions d'organisations internationales</b>	<b>215'800</b>	<b>0.5</b>	<b>135'086</b>	<b>0.3</b>	<b>100'000</b>	<b>0.2</b>
<b>Recettes publicitaires</b>	<b>2'473'776</b>	<b>5.6</b>	<b>3'111'686</b>	<b>6.7</b>	<b>2'738'000</b>	<b>6.1</b>
<b>Produits de manifestations</b>	<b>99'595</b>	<b>0.2</b>	<b>682'737</b>	<b>1.5</b>	-	-
Jeux Olympiques, Jeux de la jeunesse, FOJE	24'495	0.1	609'445	1.3	-	-
Tous les Talents à Tenero	75'100	0.1	73'292	0.2	-	-
<b>Prestations</b>	<b>4'846'686</b>	<b>10.9</b>	<b>5'742'267</b>	<b>12.4</b>	<b>7'095'300</b>	<b>15.8</b>
Programmes Ethique et Formation	2'564'320	5.8	3'514'068	7.6	4'540'000	10.1
Swiss Olympic Gigathlon	582'700	1.3	519'012	1.1	610'000	1.4
Fondation de la Maison du Sport	330'227	0.7	315'794	0.7	428'000	1.0
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	274'107	0.6	521'965	1.1	522'300	1.2
Services IT	475'432	1.1	455'411	1.0	370'000	0.8
Mandats comptables	4'755	0.0	900	0.0	-	-
Aide matérielle	81'421	0.2	-	-	50'000	0.1
Swiss Olympic Volunteer	533'724	1.2	415'117	0.9	575'000	1.3
<b>Produit d'exploitation divers</b>	<b>497'741</b>	<b>1.1</b>	<b>888'189</b>	<b>1.9</b>	<b>160'000</b>	<b>0.4</b>
Chambre disciplinaire	14'300	0.0	-	-	5'000	0.0
Divers	483'441	1.1	888'189	1.9	155'000	0.3

# Annexe 2013

## 1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2013	%	Comptes 2012	%	Budget 2013	%
<b>2.2 Charges du secteur des fédérations</b>	<b>25'530'068</b>	<b>100</b>	<b>22'948'717</b>	<b>100</b>	<b>21'751'000</b>	<b>100</b>
<b>Base</b>	<b>2'999'000</b>	<b>11.7</b>	<b>4'402'200</b>	<b>19.2</b>	<b>2'600'000</b>	<b>12.0</b>
<b>Formation &amp; management du sport de performance</b>	<b>7'359'100</b>	<b>28.8</b>	<b>5'892'100</b>	<b>25.7</b>	<b>5'690'000</b>	<b>26.2</b>
Management des fédérations	883'000	3.5	462'950	2.0	400'000	1.8
Ethique	481'500	1.9	639'450	2.8	600'000	2.8
Honoraires entraîneurs et techniciens	5'994'600	23.5	4'789'700	20.9	4'690'000	21.6
<b>Relève &amp; élite</b>	<b>8'415'175</b>	<b>33.0</b>	<b>8'562'217</b>	<b>37.3</b>	<b>8'910'000</b>	<b>41.0</b>
Promotion de la relève	6'228'890	24.4	5'771'600	25.1	5'700'000	26.2
Domaine de l'entraînement et de la compétition, projets JO	1'257'560	4.9	1'104'296	4.8	1'210'000	5.6
Médecine du sport, projets en sciences du sport	928'725	3.6	1'027'421	4.5	1'000'000	4.6
Catégorie de transition	-	-	658'900	2.9	1'000'000	4.6
<b>Jeux Olympiques</b>	<b>3'364'312</b>	<b>13.2</b>	<b>1'066'200</b>	<b>4.6</b>	<b>1'200'000</b>	<b>5.5</b>
<b>Manifestations sportives de grande envergure</b>	<b>3'392'481</b>	<b>13.3</b>	<b>3'026'000</b>	<b>13.2</b>	<b>3'351'000</b>	<b>15.4</b>
Contributions d'organisation	392'481	1.5	526'000	2.3	351'000	1.6
Contribution d'encouragement du sport	3'000'000	11.8	2'500'000	10.9	3'000'000	13.8

	Comptes 2013	%	Comptes 2012	%	Budget 2013	%
<b>2.3 Charges du secteur des sportifs</b>	<b>860'000</b>	<b>100</b>	<b>1'268'660</b>	<b>100</b>	<b>1'050'000</b>	<b>100</b>
<b>Contributions aux sportifs d'élite</b>	<b>860'000</b>	<b>100.0</b>	<b>1'268'660</b>	<b>100.0</b>	<b>1'050'000</b>	<b>100.0</b>
Primes au succès	360'000	41.9	458'660	36.2	250'000	23.8
Contributions d'encouragement	500'000	58.1	810'000	63.8	800'000	76.2

# Annexe 2013

## 1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2013	%	Comptes 2012	%	Budget 2013	%
<b>2.4 Charges du secteur des domaines/projets</b>	<b>18'493'711</b>	<b>100</b>	<b>20'889'522</b>	<b>100</b>	<b>20'398'700</b>	<b>100</b>
<b>Sport de performance</b>	<b>5'172'362</b>	<b>28.0</b>	<b>5'346'616</b>	<b>25.6</b>	<b>5'660'600</b>	<b>27.7</b>
Gestion de la fédération	917'637	5.0	692'300	3.3	1'025'000	5.0
Gestion des sportifs	204'635	1.1	245'087	1.2	195'000	1.0
Ecoles de sport et Planification de carrière	802'435	4.3	756'607	3.6	900'000	4.4
Développement, Assurance qualité et Sciences	1'295'663	7.0	1'304'639	6.2	1'345'000	6.6
Cantons et autres partenaires	751	0.0	1'666	0.0	15'000	0.1
Dépenses en matériel	194'303	1.1	143'922	0.7	160'000	0.8
Frais de voyage et de représentation	58'109	0.3	65'482	0.3	85'000	0.4
Charges de personnel	1'698'829	9.2	2'136'913	10.2	1'935'600	9.5
<b>Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse et FOJE</b>	<b>1'186'031</b>	<b>6.4</b>	<b>2'175'602</b>	<b>10.4</b>	<b>1'521'000</b>	<b>7.5</b>
<b>Candidature Jeux Olympiques en Suisse</b>	<b>388'519</b>	<b>2.1</b>	<b>1'966'152</b>	<b>9.4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ethique et Formation</b>	<b>3'657'284</b>	<b>19.8</b>	<b>3'494'472</b>	<b>16.7</b>	<b>5'262'000</b>	<b>25.8</b>
Programmes	3'023'308	16.3	2'768'176	13.3	4'675'400	22.9
Ethique	124'365	0.7	109'424	0.5	130'000	0.6
Dépenses en matériel	114'219	0.6	126'680	0.6	76'000	0.4
Frais de voyage et de représentation	830	0.0	1'960	0.0	1'000	0.0
Charges de personnel	394'562	2.1	488'232	2.3	379'600	1.9
<b>Marketing &amp; Communication</b>	<b>2'711'936</b>	<b>14.7</b>	<b>3'007'372</b>	<b>14.4</b>	<b>3'410'600</b>	<b>16.7</b>
Communication	287'893	1.6	265'498	1.3	360'000	1.8
Sponsoring	189'040	1.0	313'423	1.5	375'000	1.8
Médias & Information	226'846	1.2	249'041	1.2	171'000	0.8
Manifestations (Volunteers)	533'697	2.9	416'984	2.0	764'700	3.7
Dépenses en matériel	147'596	0.8	97'223	0.5	111'000	0.5
Frais de voyage et de représentation	14'528	0.1	25'250	0.1	22'000	0.1
Charges de personnel	1'312'336	7.1	1'639'953	7.9	1'606'900	7.9
<b>Finances &amp; Services</b>	<b>1'800'457</b>	<b>9.7</b>	<b>1'756'926</b>	<b>8.4</b>	<b>1'707'500</b>	<b>8.4</b>
Dépenses en matériel	706'793	3.8	604'348	2.9	635'000	3.1
Frais de voyage et de représentation	6'550	0.0	9'141	0.0	10'500	0.1
Charges de personnel	1'087'115	5.9	1'143'437	5.5	1'062'000	5.2
<b>Commissions, Direction</b>	<b>1'613'293</b>	<b>8.7</b>	<b>1'126'207</b>	<b>5.4</b>	<b>1'074'000</b>	<b>5.3</b>
Dépenses en matériel	670'625	3.6	412'373	2.0	387'500	1.9
Frais de voyage et de représentation	20'063	0.1	17'611	0.1	16'000	0.1
Charges de personnel	922'606	5.0	696'223	3.3	670'500	3.3
<b>Antidoping Suisse</b>	<b>1'904'000</b>	<b>10.3</b>	<b>1'762'963</b>	<b>8.4</b>	<b>1'763'000</b>	<b>8.6</b>
<b>Prestations en nature en général</b>	<b>59'829</b>	<b>0.3</b>	<b>253'212</b>	<b>1.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# Annexe 2013

## 1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2013	%	Comptes 2012	%	Budget 2013	%
<b>2.5 Charges du secteur des services</b>	<b>1'567'034</b>	<b>100</b>	<b>1'658'595</b>	<b>100</b>	<b>1'860'300</b>	<b>100</b>
Manifestations (Gigathlon)	582'700	37.2	519'017	31.3	610'000	32.8
Fondation de la Maison du Sport	330'227	21.1	315'794	19.1	428'000	23.0
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	274'107	17.5	521'965	31.5	522'300	28.1
Services IT	380'000	24.2	300'000	18.1	300'000	16.1
Mandats comptables	-	-	900	0.1	-	-
Aide matérielle	-	-	919	0.1	-	-
<b>Total coûts de personnel</b>	<b>7'783'574</b>		<b>8'414'502</b>		<b>8'315'300</b>	
<i>(compris dans les charges du secteur Départements/projets)</i>						

	Comptes 2013	%	Comptes 2012	%	Budget 2013	%
<b>2.6 Résultat financier</b>	<b>358'314</b>	<b>100</b>	<b>362'680</b>	<b>100</b>	<b>293'000</b>	<b>100</b>
<b>Produit financier</b>	<b>450'681</b>	<b>125.8</b>	<b>499'895</b>	<b>137.8</b>	<b>294'000</b>	<b>100.3</b>
Produit des titres	359'432	100.3	267'108	73.6	258'000	88.1
Intérêts des prêts	25'036	7.0	31'793	8.8	25'000	8.5
Intérêts des chèques bancaires et postaux, gains de change	66'213	18.5	200'994	55.4	11'000	3.8
<b>Charges financières</b>	<b>-92'367</b>	<b>-25.8</b>	<b>-137'215</b>	<b>-37.8</b>	<b>-1'000</b>	<b>-0.3</b>
Intérêts bancaires, frais bancaires et postaux, pertes sur les cours	-92'367	-25.8	-137'215	-37.8	-1'000	-0.3

	Comptes 2013	%	Comptes 2012	%	Budget 2013	%
<b>2.7 Autres résultats</b>	<b>1'174'311</b>	<b>100</b>	<b>121'873</b>	<b>100</b>	<b>55'000</b>	<b>100</b>
<b>Produit hors exploitation</b>	<b>1'338'006</b>	<b>113.9</b>	<b>416'983</b>	<b>342.1</b>	<b>60'000</b>	<b>109.1</b>
Produit hors exploitation et extraordinaire	1'338'006	113.9	416'983	342.1	60'000	109.1
<b>Charges hors exploitation</b>	<b>-163'695</b>	<b>-13.9</b>	<b>-295'110</b>	<b>-242.1</b>	<b>-5'000</b>	<b>-9.1</b>
Charges hors exploitation et extraordinaires	-163'695	-13.9	-295'110	-242.1	-5'000	-9.1



# Annexe 2013

## 2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes

### Principes généraux d'établissement des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions du bilan ont, pour l'établissement des comptes annuels, été chaque fois inscrites à la valeur maximale prévue par le droit des sociétés. Les comptes annuels ont été établis de façon à ce que la situation de Swiss Olympic en termes de fortune et de revenus puisse être évaluée de manière fiable.

### Périmètre de consolidation

En 2013, Swiss Olympic Association a acquis de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse une participation de 100% à swiss-sport.ch marketing ag. Cette entreprise n'a pas d'activité opérationnelle, raison pour laquelle il a été renoncé à une consolidation. D'autres filiales ou institutions partenaires, regroupées par majorité des voix ou autrement dans une direction unique, n'existaient pas.

### Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours de référence suivants ont été appliqués au 31.12 :

	2013	2012
1 EUR (Euro)	1.2256	1.2073
1 GBP (livre sterling anglaise)	1.4679	1.4753
1 USD (dollar US)	0.8902	0.9133
1 SEK (couronne suédoise)	0.1373	0.1403

### Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les chèques immédiatement endossables, les avoirs en compte de chèques postaux et comptes bancaires, ainsi que les placements à terme fixe assortis d'une échéance jusqu'à 3 mois.

### Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, avec déduction des corrections de valeurs requises pour les créances compromises.

### Immobilisations corporelles meubles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, avec déduction des amortissements cumulés. Les investissements ayant un caractère d'accroissement de valeur ont été activés en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses pour les réparations et l'entretien ont été directement inscrites à charge du compte de résultat. Les amortissements ont été calculés linéairement sur la base des durées d'utilisation économique estimées ci-après :

– Matériel informatique	3 ans
– Logiciels	3 ans
– Mobilier et équipements	8 ans
– Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
– Véhicules	5 ans
– Appareils sportifs et accessoires	3 ans

La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 3'000.

### Leasing

Les paiements résultant du leasing d'exploitation ont été directement passés à charge du compte de résultat.

### Diminution de valeur des immobilisations

Les immobilisations ont été vérifiées à la date du bilan quant à la conservation de leur valeur. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, il y a diminution de valeur qui donne lieu à un amortissement extraordinaire correspondant.

### Immobilisations financières

Les papiers-valeurs détenus à des fins de placement à long terme sont évalués à la valeur du marché. Les autres immobilisations financières ont été saisies à leur valeur nominale, avec déduction des corrections de valeurs requises pour les immobilisations financières compromises. Swiss Olympic a placé l'ensemble des titres auprès d'UBS Asset Management sous forme d'investissements à long terme ; ce portefeuille est transféré dans le fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic.

### Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels acquis ont été inscrits au bilan à leur valeur d'achat, avec déduction des amortissements cumulés. Les amortissements ont été calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilisation économique estimée. La rubrique des immobilisations incorporelles comprend exclusivement des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles élaborées de soi-même ne sont pas activées.

### Immobilisations corporelles non meubles

La valeur du terrain de la « Swiss Olympic House » est inscrite au bilan sous cette rubrique pour un montant de CHF 3 600 000. La « Swiss Olympic House » a été acquise pour CHF 7 800 000 et transmise en droit de superficie à la Confédération suisse. La différence de CHF 4 200 000 a été passée par le Fonds Installations sportives nationales comme cela a été approuvé par le Conseil exécutif.

### Capital affecté

Le capital affecté a été évalué selon les principes mentionnés ci-avant pour l'évaluation des positions actives du bilan, dans le cadre des règlements de fonds en vigueur.

### Provisions

Des provisions ont été saisies lorsqu'un événement survenu dans le passé a engendré un engagement dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés.

### Impôts

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts publics. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfices, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfices. Les comptes annuels 2012 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles.

### Capital affecté des fonds

Le fonds de capital affecté comprend :  
– Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

# Annexe 2013

## 3. Tableau des immobilisations corporelles

### 3.1 Immobilisations corporelles meubles

en CHF

Frais d'acquisition	Matériel informatique	Equipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Imm. corp. meubles
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	<b>1'131'203</b>	<b>222'103</b>	<b>64'810</b>	<b>19'842</b>	<b>81'161</b>	<b>1'519'119</b>
Entrées	93'006	-	-	-	-	93'006
Sorties	-	-	-	-19'842	-	-19'842
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>1'224'209</b>	<b>222'103</b>	<b>64'810</b>	<b>-</b>	<b>81'161</b>	<b>1'592'283</b>
Entrées	27'473	6'107	-	-	-	33'580
Sorties	-	-	-	-	-	-
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>1'251'682</b>	<b>228'210</b>	<b>64'810</b>	<b>-</b>	<b>81'161</b>	<b>1'625'863</b>

Amortissements cumulés	Matériel informatique	Equipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Imm. corp. meubles
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	<b>1'007'219</b>	<b>171'704</b>	<b>64'810</b>	<b>11'904</b>	<b>81'161</b>	<b>1'336'798</b>
Amortissements	104'861	11'281	-	-	-	116'142
Sorties	-	-	-	-11'904	-	-11'904
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>1'112'080</b>	<b>182'985</b>	<b>64'810</b>	<b>-</b>	<b>81'161</b>	<b>1'441'036</b>
Amortissements	90'285	12'045	-	-	-	102'330
Sorties	-	-	-	-	-	-
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>1'202'365</b>	<b>195'030</b>	<b>64'810</b>	<b>-</b>	<b>81'161</b>	<b>1'543'366</b>

Valeur comptable nette	Matériel informatique	Equipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Imm. corp. meubles
Au 31 décembre 2012	112'129	39'118	-	-	-	151'247
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>49'317</b>	<b>33'181</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82'498</b>
<b>Valeur assurance-incendie 31.12.2013</b>	<b>860'000</b>	<b>370'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'230'000</b>

# Annexe 2013

## 3. Tableau des immobilisations corporelles

### 3.2 Immobilisations incorporelles

en CHF

Frais d'acquisition	Capital immobilisé incorporel
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	<b>959'429</b>
Entrées	313'617
Sorties	-
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>1'273'046</b>
Entrées	148'137
Sorties	-
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>1'421'183</b>

Amortissements cumulés	Capital immobilisé incorporel
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	<b>872'076</b>
Amortissements	171'464
Sorties	-
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>1'043'540</b>
Amortissements	174'346
Sorties	-
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>1'217'886</b>

Valeur comptable nette	Capital immobilisé incorporel
Au 31 décembre 2012	229'506
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>203'297</b>

## 4. Tableau des provisions

en CHF

	2013	2012
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	-	-
+ constitution influençant le résultat	-	-
- utilisation neutre	-	-
- dissolution influençant le résultat	-	-
<b>Etat au 31 décembre</b>	-	-

\* swiss-sport.ch marketing ag, Ittigen

But : prestations d'activités en marketing du sport

Part : participation de 100%

### 3.3 Immobilisations corporelles non meublées

en CHF

Frais d'acquisition	Immobilisations corporelles non meublées
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	<b>3'600'000</b>
Entrées	-
Sorties	-
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>3'600'000</b>
Entrées	-
Sorties	-
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>3'600'000</b>

Amortissements cumulés	Immobilisations corporelles non meublées
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	-
Amortissements	-
Sorties	-
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	-
Amortissements	-
Sorties	-
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	-

Valeur comptable nette	Immobilisations corporelles non meublées
Au 31 décembre 2012	3'600'000
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>3'600'000</b>

## 5. Autres indications

en CHF

	2013	2012
Cautionnements	Aucun	Aucun
Engagements de garantie	Aucun	Aucun
Constitutions de gage au bénéfice de tiers	Aucune	Aucune
Limitation de propriété pour propres engagements	Aucune	Aucune
Engagements de leasing	Aucun	Aucun
Engagements envers des institutions de prévoyance (LPP)	88'797	90'851
Participations importantes *	100'000	-

### Application du droit comptable

Les présents comptes annuels sont présentés en application des dispositions transitoires du nouveau droit comptable en vertu des dispositions du code des obligations suisse valables jusqu'au 31 décembre 2012 en matière de comptabilité et de présentation des comptes.

### Présentation des comptes annuels

Dans le rapport annuel, la présentation des comptes annuels dans le domaine de la régularisation des comptes passifs et des autres engagements à long terme a été remaniée. Afin de pouvoir effectuer une comparaison, les chiffres des années précédentes ont été adaptés.

# Rapport d'activité 2013

## But / organisation de l'association

### Brève description

Swiss Olympic s'engage en faveur de l'insertion du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de vie et à la santé. L'organisation encourage également la population à pratiquer du sport de façon régulière ; elle promeut le sport de performance orienté vers la compétition internationale ; représente les intérêts du sport

suisse de droit privé vis-à-vis de l'opinion publique ainsi qu'auprès des autorités et des organisations nationales et internationales ; elle soutient et coordonne les activités de ses fédérations membres et se charge des tâches de caractère supérieur selon le principe de subsidiarité ; elle soutient et encourage le Mouvement olympique et ses buts en Suisse et assure le respect de la Charte olym-

pique et des règles olympiques. En particulier, l'association s'emploie non seulement à faire respecter les principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse et à faire entrer l'Esprit olympique dans les écoles et universités, mais elle intervient aussi activement dans la création d'institutions qui se consacrent à l'éducation olympique et à la formation des cadres sportifs.

### Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Schild	Jörg	Président	-31.12.2016
Netzele	Stephan	Vice-président	-31.12.2016
Amstutz	Adrian	Membre CE	-31.12.2016
Cadosch	Roger	Membre CE	-31.12.2016
Koch	Bernhard	Membre CE	-31.12.2016
Lambert	Thomas	Membre CE	-31.12.2016
Monnet	Anne-Sylvie	Membre CE	-31.12.2016
Pesenti	Sergio	Membre CE	-31.12.2016
Remund	Matthias	Membre CE	-31.12.2016
Stahl	Jürg	Membre CE	-31.12.2016
Stammbach	René	Membre CE	-31.12.2016
Stämpfli-Glatthard	Franz	Membre CE	-31.12.2016
Winkler	Urs	Membre CE	-31.12.2016
Zahner	Peter	Membre CE	-31.12.2016
Baumann	Patrick	Membre CE/CIO	analogue CIO
Blatter	Joseph	Membre CE/CIO	analogue CIO
Fasel	René	Membre CE/CIO	analogue CIO
Kasper	Gian-Franco	Membre CE/CIO	analogue CIO
Oswald	Denis	Membre CE/CIO	analogue CIO

### Personnes responsables du Comité de direction

Nom	Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction	Taux d'occupation
Schnegg	Roger	Directeur	15.01.2012	100%
Hollenstein	Cornel	Vice-directeur	01.08.2003	100%
Conrad	Judith	Membre Direction	01.02.2002	100%
Gilli	Gian	Membre Direction	01.10.2009	100%
Heini	Reto	Membre Direction	01.02.2010	100%
Kaufmann	Christof	Membre Direction	19.09.2005	100%
Stöckli	Ralph	Membre Direction	01.01.2011	100%

# Rapport d'activité 2013

Collaborateurs Swiss Olympic	Nombre	Pourcentage d'emploi
Collaborateurs fixes	61	5'660
Collaborateurs de projet	9	790
Stagiaires	5	350
Apprentis	3	300
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>7'100</b>

Masse salariale AVS 2013 CHF 6'879'487

## Organe de révision

Nom	Début du mandat	Fin du mandat
PricewaterhouseCoopers SA	01.01.2000	31.12.2013
Rolf Johnner, Partner, succursale de Berne / Michael Brügger, Senior Manager, succursale de Berne		

## Les personnes/organisations considérées comme proches :

Collaborateurs de Swiss Olympic Association

Membres du Conseil exécutif

Fondation de la Maison du Sport

Fondation de l'Aide Sportive Suisse

Association GR2022

Fondation Antidoping Suisse

swiss-sport.ch marketing ag

## Montant total des indemnités versées aux : 2013

Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif	CHF 212'400
Personnes responsables de la direction	CHF 1'605'610

## Description des performances réalisées par rapport aux objectifs fixés

Les performances réalisées par rapport aux objectifs sont expliqués dans le Rapport annuel 2013 de Swiss Olympic.

Rapport de l'organe de révision  
au parlement du sport  
Swiss Olympic Association  
Ittigen

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swiss Olympic Association, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Conformément aux dispositions du manuel comptable Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

#### Responsabilité du conseil exécutif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, aux statuts et au manuel comptable Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, incombe au conseil exécutif. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil exécutif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au manuel comptable Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Rolf Johner  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Michael Brügger  
Expert-réviseur

Bern, le 5 juin 2014



# Commentaire relatif au budget 2015

## Généralités

Le budget 2015 prévoit un résultat annuel négatif de CHF 0,27 million. Par rapport au budget 2014 (-1,65 million), il s'agit d'une amélioration de CHF 1,38 million. Bien qu'il n'y ait pas de Jeux Olympiques au programme en 2015, une perte est budgétée. Ceci est dû en particulier aux coûts liés à la participation aux premiers Jeux européens à Bakou, à des contributions d'organisation plus élevées aux fédérations membres et à des coûts liés au développement de l'entreprise.

La présentation des charges du secteur des contributions aux fédérations a été adaptée à la structure du nouveau modèle de promotion des fédérations dans les budgets 2015 et 2014.

## Explications

### Produits

Les subventions de l'Office fédéral du sport (OFSP) à hauteur de CHF 10,30 millions ont été budgétées sur la base de l'accord de coopération conclu entre le DDPS et Swiss Olympic et de la convention de prestations pour les années 2014 et 2015 qui lui est liée. Ces montants demeurent inchangés par rapport au budget 2014 et ont tous une affectation précise.

Les subventions du Sport-Toto sont inscrites au budget pour un montant de CHF 25,50 millions et dépassent de CHF 0,50 million celles de 2014. La valeur prévisionnelle pour 2015 correspond au versement moyen de ces dernières années.

Les recettes publicitaires pour l'année 2015 ont été prises en considération sur la base des contrats de sponsoring conclus pour la période 2013 à 2016. Dans une année non olympique, elles sont moins élevées en raison de prestations en nature réduites et différentes pour cette raison du budget 2014. Les dépenses pour les prestations en nature sont enregistrées dans les rubriques correspondantes des charges du secteur des départements/projets. Les recettes publicitaires comprennent aussi la contribution annuelle du CIO convenue pour la période 2013-2016.

Les produits des manifestations comprennent nouvellement les recettes de Tous les Talents à Tenero (3T). Les coûts sont indiqués à la rubrique « Charges manifestations ».

Sous « Services » sont budgétés les produits pour les programmes, essentiellement « cool and clean » – le programme est financé par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce montant est inférieur de CHF 0,01 million par rapport au budget 2014.

Les réimputations de charges de personnel à des organisations proches (Maison du Sport et Aide sportive) ainsi que les prestations IT sont quant à elles inférieures de CHF 0,12 million. Pour Swiss Olympic Volunteer, nous nous attendons à ce que les contrats conclus avec les sponsors nous rapportent environ CHF 0,51 million, soit une augmentation de CHF 0,05 million par rapport au budget 2014.

### Charges

Les charges du secteur des fédérations sont budgétées à CHF 24,34 millions brut. Comme cela a déjà été communiqué à plusieurs reprises, les excédents régularisés dans les comptes annuels 2011, 2012 et 2013 sont affectés au financement du nouveau modèle de promotion des fédérations 2014-2018. Pour l'année 2015, un montant de CHF 1,7 million de cette régularisation sera utilisé pour la mise en œuvre, 1 million de CHF est prévu pour le département Relève et Elite, et CHF 0,7 million pour les mesures olympiques. Il en résulte une inscription nette des charges du secteur des fédérations de CHF 22,64 millions. Les charges du secteur des fédérations comprennent aussi les subventions pour les manifestations sportives d'envergure avec un total de CHF 3,64 millions. Celles-ci dépassent de CHF 0,34 million le budget de l'année précédente. La contribution d'encouragement du sport prévue de CHF 3 millions (inchangée par rapport à 2014) correspond à la convention de prestations passée avec l'OFSP. Les contributions d'organisation dépassent le budget 2014 de CHF 0,34 million en raison des demandes déposées.

Dans les charges du secteur des sportifs, la contribution d'encouragement maximale de CHF 0,50 million de l'Aide sportive reste inchangée (l'ensemble des contributions d'encouragement budgétées pour les sportifs – Swiss Olympic et Aide sportive ensemble – s'élèvent à CHF 3 millions et dépassent ainsi de CHF 0,50 million celles de 2014). De plus, les contributions aux résultats prévues s'élèvent à CHF 0,35 million et sont inférieures de CHF 0,25 million par rapport au budget 2014. La totalité des charges du secteur des départements/projets est inférieure de CHF 1,1 million par rapport au budget 2014. Les différences sont essentiellement à mettre sur le compte des rubriques suivantes :

Les charges de personnel de l'organisation (y compris la réimputation des coûts de personnel) dépassent le budget 2014 de CHF 0,5 million. Cette augmentation s'explique par le renforcement du département soutien aux fédérations du département Sport de performance.

Les dépenses du département Sport de performance (sans les coûts de personnel) se situent au niveau du budget 2014.

Les coûts pour les manifestations sont inférieurs de CHF 1,60 million par rapport au budget 2014. Ceci s'explique par le fait qu'il n'y a pas de Jeux Olympiques en 2015. Cette rubrique comprend les coûts de préparation pour les Jeux Olympiques de Rio 2016 et Pyeongchang 2018 ainsi que les dépenses pour les FOJE à Tbilissi et au Vorarlberg & Liechtenstein. Pour 2015, les coûts pour les premiers Jeux européens à Bakou sont également pris en compte. En outre, les coûts de Tous les Talents à Tenero (3T) sont désormais compris.

Les coûts prévus pour le département Ethique et Formation dépassent de CHF 0,54 million ceux du budget 2014. L'écart résulte essentiellement des coûts de programme et de personnel de « cool and clean » plus élevés que prévu. Ces coûts de programme sont financés intégralement par les contributions du FPT de l'Office fédéral de la santé publique (voir aussi sous produits).

Les coûts du département Marketing et Communication sont inférieurs de CHF 0,71 million par rapport au budget 2014. Hormis les coûts de personnel moindres, ceci est lié à l'absence de dépenses de sponsoring pour les Jeux Olympiques. En outre, les coûts pour le programme Swiss Olympic Volunteer devraient être plus faibles.

Les dépenses dans la rubrique Commissions et Direction augmentent de CHF 0,20 million par rapport au budget 2014. Celles-ci doivent être mises en relation avec la prise en compte de coûts dans la rubrique Développement de l'entreprise pour un questionnaire des fédérations, le développement du personnel et des projets de développement.

La contribution versée à la Fondation Antidoping Suisse correspond à la convention-cadre. Suite à la suppression de l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée, celle-ci est plus élevée par rapport au budget 2014.

Le résultat financier se compose essentiellement des produits dégagés par le Fonds Immobilisations financières à long terme et par les placements de titres. Les prévisions des produits du Fonds Immobilisations financières à long terme sont basées sur des valeurs de référence en cours ainsi que sur le taux d'intérêt pour les placements à long terme au jour de référence du 30 juin 2014, lequel est légèrement en régression par rapport à la valeur de l'année précédente.

# Budget 2015

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

en CHF

Compte de résultat global	Détails	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>2.1</b>	<b>45'499'200</b>	<b>100</b>	<b>45'178'300</b>	<b>100</b>	<b>44'317'950</b>	<b>100</b>
Charges du secteur des fédérations	2.2	-22'640'000	-50	-22'300'000	-49	-25'530'068	-58
Charges du secteur des sportifs	2.3	-850'000	-2	-1'100'000	-2	-860'000	-2
Charges du secteur des départements/projets	2.4	-21'903'200	-48	-22'992'600	-51	-18'493'711	-42
Charges du secteur des services	2.5	-	-	-	-	-1'567'034	-3
<b>Total des charges du secteur</b>		<b>-45'393'200</b>	<b>-100</b>	<b>-46'392'600</b>	<b>-103</b>	<b>-46'450'813</b>	<b>-105</b>
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>106'000</b>	<b>0</b>	<b>-1'214'300</b>	<b>-3</b>	<b>-2'132'863</b>	<b>-5</b>
Amortissements		-440'000	-1	-330'000	-1	-276'675	-1
Déductions des impôts préalables		-300'000	-1	-500'000	-1	-273'758	-1
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>		<b>-634'000</b>	<b>-2</b>	<b>-2'044'300</b>	<b>-5</b>	<b>-2'683'296</b>	<b>-7</b>
Résultat financier	2.6	355'000	1	382'000	1	358'314	1
Autres résultats	2.7	5'000	0	5'000	0	1'174'311	3
<b>Résultat avant résultat des fonds</b>		<b>-274'000</b>	<b>-1</b>	<b>-1'657'300</b>	<b>-4</b>	<b>-1'150'671</b>	<b>-3</b>
Dissolution fonds		-	-	-	-	1'305'561	3
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>		<b>-274'000</b>	<b>-1</b>	<b>-1'657'300</b>	<b>-4</b>	<b>154'890</b>	<b>0</b>

# Détails Budget 2015

en CHF

	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>2.1 Produit d'exploitation</b>	<b>45'499'200</b>	<b>100</b>	<b>45'178'300</b>	<b>100</b>	<b>44'317'950</b>	<b>100</b>
<b>Cotisations des membres</b>	<b>56'000</b>	<b>0.1</b>	<b>56'000</b>	<b>0.1</b>	<b>56'040</b>	<b>0.1</b>
<b>Subventions de la Confédération</b>	<b>10'300'000</b>	<b>22.6</b>	<b>10'300'000</b>	<b>22.8</b>	<b>10'820'000</b>	<b>24.4</b>
Confédération : fédérations sportives	4'000'000	8.8	4'000'000	8.9	4'000'000	9.0
Confédération : sport de performance de l'élite et de la relève	2'700'000	5.9	2'700'000	6.0	2'700'000	6.1
Confédération écoles conciliant sport et études	600'000	1.3	600'000	1.3	600'000	1.4
Confédération promotion de la relève	-	-	-	-	520'000	1.2
Confédération : projets d'encouragement du sport / manifestations sportives de grande envergure	3'000'000	6.6	3'000'000	6.6	3'000'000	6.8
<b>Subventions de la Société du Sport-Toto</b>	<b>25'500'000</b>	<b>56.0</b>	<b>25'000'000</b>	<b>55.3</b>	<b>25'308'312</b>	<b>57.1</b>
<b>Contributions d'organisations internationales</b>	<b>250'000</b>	<b>0.5</b>	<b>250'000</b>	<b>0.6</b>	<b>215'800</b>	<b>0.5</b>
<b>Recettes publicitaires</b>	<b>2'785'500</b>	<b>6.1</b>	<b>3'331'300</b>	<b>7.4</b>	<b>2'473'776</b>	<b>5.6</b>
<b>Produits de manifestations</b>	<b>763'500</b>	<b>1.7</b>	<b>474'000</b>	<b>1.0</b>	<b>99'595</b>	<b>0.2</b>
Jeux Olympiques, Jeux européens, JOJ, FOJE	263'500	0.6	474'000	1.0	24'495	0.1
Tous les Talents à Tenero	500'000	1.1	-	-	75'100	0.2
<b>Dienstleistungen</b>	<b>5'723'200</b>	<b>12.6</b>	<b>5'651'000</b>	<b>12.5</b>	<b>4'846'686</b>	<b>10.9</b>
Programmes Ethique & formation	4'160'700	9.1	4'173'000	9.2	2'564'320	5.8
Swiss Olympic Gigathlon	-	-	-	-	582'700	1.3
Fondation de la Maison du Sport	467'400	1.0	405'000	0.9	330'227	0.7
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	63'800	0.1	245'000	0.5	274'107	0.6
Swiss Olympic Volunteer	509'300	1.1	458'000	1.0	533'724	1.2
Services IT	522'000	1.1	370'000	0.8	475'432	1.1
Mandats comptables	-	-	-	-	4'755	0.0
Aide matérielle	-	-	-	-	81'421	0.2
<b>Produit d'exploitation divers</b>	<b>121'000</b>	<b>0.3</b>	<b>116'000</b>	<b>0.3</b>	<b>497'741</b>	<b>1.1</b>
Chambre disciplinaire	10'000	0.0	5'000	0.0	14'300	0.0
Divers	111'000	0.2	111'000	0.2	483'441	1.1

# Détails Budget 2015

	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>2.2 Charges du secteur des fédérations</b>	<b>22'640'000</b>	<b>100</b>	<b>22'300'000</b>	<b>100.0</b>	<b>25'530'068</b>	<b>100</b>
<b>Base</b>	<b>2'500'000</b>	<b>11.0</b>	<b>2'500'000</b>	<b>11.2</b>	<b>2'999'000</b>	<b>11.7</b>
Versement aux fédérations	2'500'000	11.0	2'500'000	11.2	2'999'000	11.7
<b>Formation &amp; Gestion du sport de performance</b>	<b>6'000'000</b>	<b>26.5</b>	<b>6'000'000</b>	<b>26.9</b>	<b>7'359'100</b>	<b>28.8</b>
Versement aux fédérations	6'000'000	26.5	6'000'000	26.9	-	-
Gestion de la fédération		-		-	883'000	3.5
Ethique		-		-	481'500	1.9
Honoraires entraîneurs et techniciens		-		-	5'994'600	23.5
<b>Relève &amp; élite</b>	<b>8'900'000</b>	<b>39.3</b>	<b>8'900'000</b>	<b>39.9</b>	<b>8'415'175</b>	<b>33.0</b>
Versement aux fédérations	9'900'000	43.7	8'900'000	39.9	-	-
Contribution des régularisations	-1'000'000	-4.4	-	-	-	-
Promotion de la relève		-		-	6'228'890	24.4
Domaines de l'entraînement et de la compétition, projets JO		-		-	1'257'560	4.9
Médecine du sport, sciences du sport, projets		-		-	928'725	3.6
<b>Jeux Olympiques</b>	<b>1'600'000</b>	<b>7.1</b>	<b>1'600'000</b>	<b>7.2</b>	<b>3'364'312</b>	<b>13.2</b>
Versement aux fédérations	2'300'000	10.2	1'600'000	7.2	3'364'312	13.2
Contribution des régularisations	-700'000	-3.1	-	-	-	-
<b>Manifestations sportives de grande envergure</b>	<b>3'640'000</b>	<b>16.1</b>	<b>3'300'000</b>	<b>14.8</b>	<b>3'392'481</b>	<b>13.3</b>
Contributions d'organisation	640'000	2.8	300'000	1.3	392'481	1.5
Contribution d'encouragement du sport	3'000'000	13.3	3'000'000	13.5	3'000'000	11.8

	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>2.3 Charges du secteur des sportifs</b>	<b>850'000</b>	<b>100</b>	<b>1'100'000</b>	<b>100</b>	<b>860'000</b>	<b>100</b>
<b>Contributions aux sportifs d'élite</b>	<b>850'000</b>	<b>100.0</b>	<b>1'100'000</b>	<b>100.0</b>	<b>860'000</b>	<b>100.0</b>
Primes au succès	350'000	41.2	600'000	54.5	360'000	41.9
Contributions d'encouragement	500'000	58.8	500'000	45.5	500'000	58.1

# Détails Budget 2015

	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>2.4 Charges du secteur des départements/projets</b>	<b>21'903'200</b>	<b>100</b>	<b>22'992'600</b>	<b>100</b>	<b>18'493'711</b>	<b>100</b>
<b>Sport de performance</b>	<b>5'575'300</b>	<b>25.5</b>	<b>5'376'100</b>	<b>23.4</b>	<b>5'172'362</b>	<b>28.0</b>
Soutien aux fédérations	1'000'000	4.6	1'000'000	4.3	917'637	5.0
Athlètes & Carrières	1'270'500	5.8	1'212'500	5.3	204'635	1.1
Ecoles de sport et planification de carrière	-	-	-	-	802'435	4.3
Développement, Assurance qualité et Sciences	1'337'000	6.1	1'340'000	5.8	1'295'663	7.0
Cantons et autres partenaires	-	-	-	-	751	0.0
Dépenses en matériel	145'000	0.7	195'000	0.8	194'303	1.1
Frais de voyage et de représentation	90'000	0.4	85'000	0.4	58'109	0.3
Formation continue	15'000	0.1	10'000	0.0	-	-
Charges de personnel	1'717'800	7.8	1'533'600	6.7	1'698'829	9.2
<b>Charges manifestations</b>	<b>2'032'800</b>	<b>9.3</b>	<b>3'631'800</b>	<b>15.8</b>	<b>1'186'031</b>	<b>6.4</b>
Jeux Olympiques, Jeux européens, JOJ, FOJE	1'532'800	7.0	3'631'800	15.8	1'186'031	6.4
Tous les Talents à Tenero	500'000	2.3	-	-	-	-
<b>Candidature Jeux Olympiques en Suisse</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>388'519</b>	<b>2.1</b>
<b>Ethique et Formation</b>	<b>5'353'000</b>	<b>24.4</b>	<b>4'810'200</b>	<b>20.9</b>	<b>3'657'284</b>	<b>19.8</b>
Ethique	130'000	0.6	130'000	0.6	124'365	0.7
Programmes Ethique & formation	630'000	2.9	685'000	3.0	644'954	3.5
Programme « cool & clean »	3'167'800	14.5	2'578'000	11.2	1'544'221	8.3
Dépenses en matériel	133'000	0.6	125'000	0.5	114'219	0.6
Frais de voyage et de représentation	2'000	0.0	4'000	0.0	830	0.0
Formation continue	12'000	0.1	15'000	0.1	-	-
Charges de personnel	361'900	1.7	441'700	1.9	394'562	2.1
Charges de personnel des programmes	916'300	4.2	831'500	3.6	834'133	4.5
<b>Marketing et Communication</b>	<b>2'576'600</b>	<b>11.8</b>	<b>3'289'300</b>	<b>14.3</b>	<b>2'711'936</b>	<b>14.7</b>
Communication	225'500	1.0	282'000	1.2	287'893	1.6
Sponsoring	122'500	0.6	385'000	1.7	189'040	1.0
Médias et Information	173'000	0.8	175'000	0.8	226'846	1.2
Manifestations (Volunteers)	492'600	2.2	618'000	2.7	533'697	2.9
Dépenses en matériel	152'000	0.7	166'000	0.7	147'596	0.8
Frais de voyage et de représentation	15'000	0.1	24'000	0.1	14'528	0.1
Formation continue	15'000	0.1	15'000	0.1	-	-
Charges du personnel des départements	1'310'700	6.0	1'485'300	6.5	1'312'336	7.1
Charges du personnel des services	70'300	0.3	139'000	0.6	-	-

# Détails Budget 2015

	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>Finances et services</b>	<b>2'841'300</b>	<b>13.0</b>	<b>2'722'600</b>	<b>11.8</b>	<b>1'800'457</b>	<b>9.7</b>
Dépenses en matériel	794'500	3.6	791'000	3.4	706'792	3.8
Frais de voyage et de représentation	9'000	0.0	7'500	0.0	6'550	0.0
Formation continue	26'000	0.1	15'000	0.1	-	-
Charges du personnel des départements	1'094'700	5.0	1'098'100	4.8	1'087'115	5.9
Charges du personnel des services	917'100	4.2	811'000	3.5	-	-
<b>Commissions et Direction</b>	<b>1'540'200</b>	<b>7.0</b>	<b>1'349'600</b>	<b>5.9</b>	<b>1'514'876</b>	<b>8.2</b>
Dépenses en matériel	310'000	1.4	335'000	1.5	572'208	3.1
Développement de l'entreprise	220'000	1.0	-	-	-	-
Frais de voyage et de déplacement	20'000	0.1	25'000	0.1	20'063	0.1
Formations continues	20'000	0.1	20'000	0.1	-	-
Commission/dédommagements	287'500	1.3	284'500	1.2	230'860	1.2
Charges de personnel	682'700	3.1	685'100	3.0	691'745	3.7
<b>Lutte contre le dopage</b>	<b>1'984'000</b>	<b>9.1</b>	<b>1'813'000</b>	<b>7.9</b>	<b>2'002'417</b>	<b>10.8</b>
Antidoping Suisse	1'904'000	8.7	1'763'000	7.7	1'904'000	10.3
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	80'000	0.4	50'000	0.2	98'417	0.5
<b>Prestations en nature en général</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>59'829</b>	<b>0.3</b>

# Détails Budget 2015

	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>2.5 Charges du secteur des services</b>	-	-	-	-	<b>1'567'034</b>	<b>100</b>
Manifestations (Gigathlon)	-	-	-	-	582'700	37.2
Fondation de la Maison du Sport	-	-	-	-	330'227	21.1
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	-	-	-	-	274'107	17.5
Services IT	-	-	-	-	380'000	24.2

	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>2.6 Résultat financier</b>	<b>355'000</b>	<b>100</b>	<b>382'000</b>	<b>100</b>	<b>358'314</b>	<b>100</b>
<b>Produit financier</b>	<b>368'000</b>	<b>100</b>	<b>383'000</b>	<b>100.3</b>	<b>450'681</b>	<b>125.8</b>
Produit des titres	330'000	93.0	347'000	90.8	359'432	100.3
Intérêts des prêts	32'000	9.0	23'000	6.0	25'036	7.0
Intérêts bancaires et postaux, gains de change	6'000	1.7	13'000	3.4	66'213	18.5
<b>Charges financières</b>	<b>-13'000</b>	<b>-3.7</b>	<b>-1'000</b>	<b>-0.3</b>	<b>-92'367</b>	<b>-25.8</b>
Frais bancaires et de comptes postaux, pertes de change	-13'000	-3.7	-1'000	-0.3	-92'367	-25.8

	Budget 2015	%	Budget 2014	%	Comptes 2013	%
<b>2.7 Autres résultats</b>	<b>5'000</b>	<b>100</b>	<b>5'000</b>	<b>100</b>	<b>1'174'311</b>	<b>100</b>
<b>Produit hors exploitation</b>	<b>10'000</b>	<b>200.0</b>	<b>10'000</b>	<b>200.0</b>	<b>1'338'006</b>	<b>113.9</b>
Produit hors exploitation et extraordinaire	10'000	200.0	10'000	200.0	1'338'006	113.9
<b>Charges hors exploitation</b>	<b>-5'000</b>	<b>-100.0</b>	<b>-5'000</b>	<b>-100.0</b>	<b>-163'695</b>	<b>-13.9</b>
Charges hors exploitation et extraordinaires	-5'000	-100.0	-5'000	-100.0	-163'695	-13.9

# Répartition des droits de vote de la 18<sup>e</sup> Assemblée du Parlement du sport du 28 novembre 2014

1 Aero-Club de Suisse	6	46 Association Suisse des Paraplégiques	1
2 Club Alpin Suisse	10	47 Fédération Suisse de Pétanque	5
3 Fédération Suisse de Football Américain	3	48 Mouvement Scout de Suisse	1
4 Société Fédérale d'Arbalétriers	3	49 Fédération Suisse des Sports Equestres *	10
5 Association pour le trafic, sport et loisirs	1	50 PLUSPORT Sport Handicap Suisse	5
6 Auto Sport Suisse	3	51 Association Sportive Suisse des Pontonniers	5
7 Swiss Badminton *	10	52 Swiss Wrestling *	5
8 Swiss Baseball and Softball Federation	2	53 Fédération Suisse de Rink-Hockey	2
9 Swiss Basketball *	7	54 Rollsport Suisse	2
10 Fédération Suisse de Billard	4	55 Fédération Suisse des Sociétés d'Avion *	7
11 Fédération Suisse de Boccia	3	56 Fédération Suisse de Rugby *	5
12 Association Suisse de Tir à l'Arc *	4	57 Swiss Sailing *	8
13 Fédération Suisse de Sport-Boules	2	58 Fédération Suisse des Echecs	4
14 Swiss Boxing *	7	59 Fédération Sportive Suisse de Tir *	14
15 Swiss Casting Sport Federation	2	60 Fédération Suisse de Natation *	12
16 Unions Chrétiennes Suisses (secteur sport)	1	61 Swiss-Ski *	12
17 Swiss Curling Association *	7	62 Swiss Sliding *	4
18 Swiss Cycling *	10	63 Swiss Snow Bike	2
19 Swiss Dance Sport Federation	5	64 Association Suisse d'Education Physique à l'Ecole	4
20 Swiss Ice Hockey Association *	12	65 Association Suisse des Quilleurs Sportifs	3
21 Swiss Ice Skating *	7	66 Sport Union Suisse	8
22 Swiss Inline Hockey	3	67 Fédération Suisse de Squash	3
23 Fédération Suisse d'Eisstock	2	68 Swiss Streethockey Association	2
24 Swiss Fencing *	5	69 swissfit	8
25 Association Suisse de Sport Corporatif	8	70 Swiss Taekwondo *	5
26 Association Suisse de Football *	16	71 Fédération Suisse de Lutte à la Corde	3
27 Fédération Suisse Haltérophile Amateur *	4	72 Swiss Tennis *	14
28 Association Suisse de Golf *	12	73 Swiss Table Tennis *	8
29 Fédération Suisse de Handball *	8	74 Swiss Triathlon *	6
30 Fédération Suisse de Vol Libre	5	75 Fédération Suisse de Gymnastique *	16
31 Fédération Suisse du Sport Universitaire	12	76 Fédération Suisse de Twirling Bâton	2
32 Swiss Hockey *	5	77 Swiss Unihockey	6
33 Association Fédérale de Hornuss	5	78 Fédération Suisse des Sports Subaquatiques	4
34 Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu *	10	79 Swiss Volley *	10
35 Association Suisse des Cadets	1	80 Suisse Rando	1
36 Fédération Suisse de Canoë-Kayak *	5	81 Schweizerischer Wasserfahrverband	4
37 Swiss Karate	5	82 Fédération Suisse de Ski Nautique et de Wakeboard	2
38 Société Suisse de Sauvetage	1	83 Swiss Wushu Federation	4
39 Swiss Athletics *	14	84 Swiss Disc Sports Association	2
40 Pentathlon Suisse *	4	Membres du CIO (chacun 1 droit de vote)	5
41 Swiss Minigolf	2	Représentants des sportifs	5
42 Fédération Motocycliste Suisse	1		
43 Fédération Suisse des Amis de la Nature	1		
44 Union Sportive Suisse des Transports Publics	5	<b>TOTAL</b>	<b>477</b>
45 Swiss Orienteering	5		

(\* avec 2 droits de vote olympique)





Swiss Olympic  
Maison du Sport  
Talgutzentrum 27  
CH-3063 Ittigen près de Berne  
Case postale 606  
CH-3000 Berne 22

Tél. : +41 (0)31 359 71 11  
Fax : +41 (0)31 359 71 71  
info@swissolympic.ch  
www.swissolympic.ch

National Supporter



Leading Partners

